

# *Guide Technique du* **STAGIAIRE**

## **BPJEPS Canoë Kayak tous milieux**

(eau calme, eau vive cl.III, mer 5Bf)

**CRFCK**.com



## Table des matières

<b>La formation</b> .....	<b>3</b>
Modules pédagogiques .....	3
Organisation et particularités .....	4
Matériels requis pour la formation .....	5
<b>Les emplois et le secteur d'activité</b> .....	<b>6</b>
Prérogatives professionnelles .....	6
Activités encadrées .....	6
Lieux d'exercices professionnels .....	6
<b>Le processus de certification</b> .....	<b>7</b>
<b>Le positionnement et les équivalences</b> .....	<b>8</b>
Le positionnement .....	8
Les équivalences réglementaires .....	8
<b>Les stages en entreprise « l'alternance »</b> .....	<b>9</b>
Le contenu du stage en entreprise .....	9
Protocole administratif du stage en entreprise .....	10
<b>Modalités d'évaluation en centre et en entreprise</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Espace personnel du stagiaire .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Evaluations pédagogiques en centre de formation .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Evaluations pédagogiques en entreprise .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>La prise en charge de la formation</b> .....	<b>12</b>
<b>Les aides complémentaires</b> .....	<b>13</b>
<b>L'organigramme du CRFCK</b> .....	<b>14</b>
<b>L'équipe en photos</b> .....	<b>15</b>
<b>Les principaux interlocuteurs</b> .....	<b>17</b>
L'équipe administrative .....	17
La référente handicap : Magali Berthe .....	17
Le responsable pédagogique .....	17
<b>L'expertise du centre de formation</b> .....	<b>18</b>
Le CRFCK l'histoire d'une passion .....	18
Missions et publics .....	19
Domaines d'activités .....	20
Réseaux et partenariats .....	21
<b>Les installations et sites de pratique</b> .....	<b>24</b>
Les espaces pédagogiques et techniques du CRFCK .....	24
Les espaces des partenaires du CRFCK .....	28
<b>Lieu et accès</b> .....	<b>30</b>
<b>Les contacts utiles</b> .....	<b>31</b>

## La formation

Le formateur référent : **Julien TURIN**

La construction de la compétence d'éducateur sportif repose sur des séquences de formation en alternance centre et entreprise. Les stagiaires doivent trouver un stage en entreprise pour les différentes périodes (voir planning). Le choix de la structure de stage est déterminant dans la construction du projet professionnel. Chaque stagiaire doit s'en inquiéter en amont de la formation.

Le métier d'éducateur et la formation peuvent être exigeants physiquement. Il est important de conserver une pratique physique régulière et une hygiène de vie de qualité en amont et durant la formation. La polyvalence dans la pratique du canoë-kayak et du sport est essentielle pour garantir la réussite au cours de la formation.

Un entraînement spécifique est conseillé pour la réussite des épreuves d'accès et de sélection à la formation.

### Modules pédagogiques

Modules de formation	Compétences métiers
<b>Module A : Fondamentaux du métier-sécurité</b> <b>Prépa EPMSP</b>	Évaluer les risques objectifs liés à la pratique du canoë-kayak et disciplines associées ; Anticiper les risques potentiels pour le pratiquant Maîtriser le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident conduire une séance de découverte en eau calme, eau vive cl.III et mer 5 Bf, en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers
<b>Module B : Construire et gérer un projet</b> <b>BC 1-2</b>	Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation
<b>Module C : Pédagogie des activités du Canoë-Kayak et des disciplines associées</b> <b>BC 3</b>	Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage. Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage. Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage.
<b>Module D : Technique et sécurité des activités du Canoë-Kayak en eau calme, en eau vive cl III, et en mer jusqu'à 4 Beaufort</b> <b>BC 3</b>	Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques du CKDA en eau vive cl.III, eau calme et mer 5 Beaufort. Maîtriser et faire appliquer les règlements du CKDA en eau vive cl.III, eau calme et mer 5 Beaufort. Garantir des conditions de pratique en sécurité.



## Organisation et particularités

La formation est organisée en deux périodes : automne et printemps-été. Une interruption hivernale permet aux saisonniers d'hiver d'exercer leur second métier.

**Des semaines de formation sont délocalisées dans un pays européen** partenaire (financement Erasmus pro) :

- 2 semaines sont organisées en **Italie** sur la Dora Balte, portant sur la technique et la sécurité rafting et kayak eau vive (module co-organisé la world rafting federation permettant de valider le titre de guide de raft de la WRF).



Les transports et hébergements sont organisés et pris en charge par le centre de formation. Les stagiaires doivent être à jour de leurs obligations administratives pour voyager en Europe.

La formation est accessible **aux contrats d'apprentissage**, dans ce cas le stagiaire sera en entreprise durant toute l'année. Deux types de contrats d'apprentissage peuvent être montés :

- Avec un employeur unique proposant des activités du canoë kayak à l'année (ex : club)
- Avec deux employeurs : un 1<sup>er</sup> employeur spécialisé dans le canoë kayak qui détachera l'apprenti durant la saison d'hiver chez un 2<sup>nd</sup> employeur, permettant de préparer un double projet professionnel.



## Matériels requis pour la formation

### Matériel obligatoire au 1<sup>er</sup> jour de formation

- **Un kayak de rivière**
- Une **pagaie de rivière ou slalom** suffisamment solide et rigide
- Un **casque répondant à la norme EN 1385** et adapté aux exigences des rivières des Hautes Alpes
- Un **gilet harnais répondant à la norme EN 393** et adapté aux exigences des rivières des Hautes-Alpes, équipé d'un leash de sécurité
- **Tenue personnelle de navigation** : néoprène ou étanche, manches longues, pantalons longs, chaussettes.
- **Chaussures fermées**, rigides et adhérentes sur rochers mouillés
- **Jupe** adaptée au bateau personnel
- Sifflet
- **Trousse de secours**
- **Pochette étanche** pour le téléphone
- **Corde de sécurité** avec une résistance à l'arrachement d'au moins 800 daN
- **3 mousquetons à vis** (ou avec un autre système de blocage), de type HMS de grande taille
- **2 cordelettes** pour réaliser le nœud de Prussik (diamètre 6 mm, longueur de la cordelette de 1,5 m) ou deux systèmes mécaniques bloquants genre Tibloc.
- **2 poulies** (une autobloquante éventuellement)
- Une **cordelette** pour réaliser un ancrage fixe
- **Bout de remorquage** de 5 m
- **Ecope**

### Matériel obligatoire pour le bloc de formation du printemps

- **Kayak de haute rivière** type creek boat comportant les caractéristiques suivantes (*pour le bloc de formation du printemps*) :
  - ✓ Bateau volumineux (minimum 250 litres pour les petits gabarits), disposant de pointes rondes et volumineuses
  - ✓ Présence de cales pieds pleins obstruant totalement l'intérieur de la pointe avant
  - ✓ Présence de 2 bosses à l'avant et 3 à l'arrière
  - ✓ Présence d'une hiloire suffisamment grande pour s'extraire sans difficulté du kayak
  - ✓ Embarcation munie de gonfles à l'avant et l'arrière et qui flotte même remplie d'eau
  - ✓ Résistant à l'écrasement

Les kayaks de type freestyle et bateaux à pointes fines ne sont pas acceptés pour le bloc de formation du printemps.

- Une **longe de retournement** (flipline) en dyneema

# Les emplois et le secteur d'activité

## Prérogatives professionnelles

- Encadrer, conduire des actions d'animation **en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer par vent de force 5 Beaufort au maximum** sur site d'évolution, individuellement et collectivement jusqu'au premier niveau de compétition fédérale pour les activités de Canoë-Kayak sur tout support ou embarcation propulsée à la pagaie ou à la nage dont le stand up paddle
- Encadrer individuellement et collectivement et conduire des actions d'apprentissage des activités du canoë-kayak et disciplines associées en eau vive jusqu'à la classe III, en eau calme et en mer jusqu'à 5 Beaufort jusqu'au premier niveau de compétition fédérale
- Conduire des actions de découverte, d'apprentissage et d'activités de loisirs de pleine nature du canoë-Kayak et des disciplines associées
- Organiser et gérer des activités du canoë-kayak et disciplines associées, communiquer sur les actions de la structure
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques, participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités du canoë-kayak et disciplines associées.

## Activités encadrées

<u>En eau calme</u>	<u>En mer jusqu'à 5 Beaufort</u>	<u>En eau vive jusqu'à la classe III</u>
Canoë Kayak Stand Up Paddle Course en ligne Kayak polo Dragonboat Etc....	Canoë-Kayak Kayak de randonnée Surf-ski Wave-ski Pirogue Stand Up Paddle Etc....	Canoë-Kayak Slalom, Descente Air boat, Canoraft Nage en eau vive Rafting Stand Up Paddle Etc....

## Lieux d'exercices professionnels

La polyvalence d'exercice professionnel favorise une liberté d'emploi géographique (mer ou rivière) et d'encadrement de tous les publics sur tous supports. Deux types de profils moniteurs sont généralement observés :

**Le permanent club**, il exerce généralement son activité à temps plein, en CDI. Il est en charge des encadrements clubs, avec un suivi des publics à l'année, mais aussi des prestations proposées (scolaires, centres de vacances, centres sociaux, etc....), des animations et événements et de la gestion routinière de la structure.

**Le saisonnier, éducateur sportif**, il exerce son activité à la saison, en complément d'une autre activité professionnelle. Il est indépendant ou salarié d'une structure de pleine nature. Il est en charge des encadrements, principalement à destination de vacanciers, colonies sous le format de stages ou de prestations ponctuelles.

## Le processus de certification

Pour chacune des certifications (hormis le test de sélection), les candidats disposent de deux sessions d'évaluation : première session et rattrapage en cas d'échec à la première session.

Les dates d'évaluation sont prévues dans le planning de formation. Un planning de certification reprenant l'ensemble des échéances à respecter est fourni aux candidats en début de formation.

	<b>Intitulé</b>	<b>Contenu</b>
TEP	Test d'accès la formation	Démonstrations techniques en eau calme Parcours slalomé en eau vive (cl II-III) Démonstrations de sécurité en eau calme et eau vive
EPMSP	Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique	Conduite d'une séquence de découverte en eau calme ou en eau vive jusqu'à la classe II Entretien oral (20 min)
BC 1-2	Mettre en œuvre un projet d'animation et participer à 2 actions de communication s'inscrivant dans le projet de la structure	Mise en œuvre d'un projet durant l'alternance. Mise en œuvre de 2 actions de communications Retour de 2 dossiers de 25 pages maximum. Soutenance orale (1h)
BC 3	Concevoir, conduire et évaluer un cycle d'animation et/ou d'apprentissage	Prérequis pour présenter la certification : <ul style="list-style-type: none"><li>× Démonstrations techniques et de sécurité en canoë-kayak en rivière de classe III</li><li>× Démonstrations techniques et de sécurité en kayak de mer jusqu'à 5 Beaufort</li><li>× Démonstrations techniques et de sécurité en rafting, en rivière de classe III</li><li>× Démonstrations techniques et de sécurité en nage en eau vive en rivière de classe III.</li></ul> Le candidat doit valider trois supports/disciplines sur quatre dont les deux épreuves de canoë-kayak. L'ensemble des critères doit être validé.  Retour d'un dossier pédagogique incluant un cycle d'apprentissage. Conduite d'une séance pédagogique (45 min mini) Entretien oral (1 heure)

# Le positionnement et les équivalences

## Le positionnement

Les candidats ayant validé les épreuves de sélection sont convoqués au positionnement. Le positionnement vise à adapter le parcours de formation du stagiaire en fonction de ses équivalences réglementaires (Obtention de droit d'une UC ou d'un examen), compétences ou fragilités repérées. Réalisé lors d'un entretien, le positionnement est organisé selon le schéma suivant :



## Les équivalences réglementaires

Ci-dessous sont précisés les titres ou diplômes donnant de droit un examen ou une UC de la formation.

Titres ou diplômes	EPEF	EPMSP	BC 1	BC 2	BC 3
UC 1 et 2 du BPJEPS spécialité « animateur » ou « éducateur sportif »			X		
MC animation gestion de projets dans le secteur sportif RNCP30833			X		
Unité professionnelle facultative « secteur sportif » délivrée par le ministère de l'éducation nationale			X		
BC 2 du TFP éducateur handball RNCP38917BC02				X	
Sportif de haut-niveau en canoë-kayak inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport	X				
UC 3 et 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du canoë-kayak en eau vive » RNCP 28573	X	X			
UC 3 et 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du canoë-kayak en eau vive classe III » RNCP 28573	X	X			X
UC 3 et 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du canoë-kayak en mer » RNCP 28573	X	X			
UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du canoë-kayak en eau vive » RNCP 28573	X	X			
UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du canoë-kayak en eau vive classe III » RNCP 28573	X	X			
UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités du canoë-kayak en mer » RNCP 28573	X	X			
Pagaie couleur bleue dans une discipline d'eau vive ou en mer délivrée par la fédération française de canoë-kayak et sports de pagaie	X				



## Les stages en entreprise « l'alternance »

---

La formation du BPJEPS est une formation comprenant des temps de formation en entreprise. Les stagiaires doivent effectuer des stages, définis dans le planning de formation. Les stages peuvent se dérouler en eau calme, en mer et/ou en eau vive dans la limite des prérogatives du diplôme du BPJEPS CKDA.

Les tuteurs doivent être titulaires d'une certification professionnelle de niveau 4 minimum dans le champ de l'encadrement des activités du canoë-kayak et disciplines associées et justifier d'une expérience professionnelle dans le champ de l'encadrement du canoë-kayak et disciplines associées de deux ans minimum.

Un tuteur peut accueillir un maximum de trois stagiaires.

### Le contenu du stage en entreprise

Durant le stage, les stagiaires devront développer les compétences relatives au métier de moniteur CKDA et remplir un certain nombre d'exigences relatives à la réussite de leur formation.

La structure de stage se doit de leur permettre de remplir l'ensemble des exigences relatives à la formation :

- **Encadrer des séances** sur l'eau en CKDA (sous couvert de validation des EPMS, du respect de la procédure administrative et sous contrôle du tuteur)
- **Encadrer des cycles d'apprentissages** sur l'eau en CKDA
- **Participer aux tâches de gestion de la structure et du matériel** (matériel, administratif, financier, logistique, EPI, réparation, etc....)
- **Participer à l'organisation (ou organiser) d'un projet et à deux actions de communication** liées aux activités du CKDA (stage club, événementiel, compétition, journée porte ouverte, fête du nautisme, stage multi-activités eau vive, certification pagaie couleur, milles pagaies, etc.....). Dans ce projet, le stagiaire sera évalué sur sa compréhension de l'organisation d'un projet. Il devra être investi dans la mécanique interne du projet.



## Protocole administratif du stage en entreprise

Le stage en entreprise peut être réalisé sous deux statuts différents :

- **En contrat d'apprentissage (CFA Futurosud)**
- **Sous convention de stage pédagogique (Financement région et autres)**

### Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage, ou contrat d'alternance, permet aux stagiaires de suivre leur formation sous le statut de salarié : l'employeur paye le salaire de l'apprenti, l'état paye la formation.

Le contrat permet un temps en entreprise renforcé. L'apprenti construit sa compétence via une intégration forte dans une équipe professionnelle. Pendant la formation, les conditions de travail de l'apprenti sont celles habituellement définies par le code du travail (35h, 5 semaines de congés payés, etc...).

Le centre de formation est présent pour accompagner les apprentis dans leur recherche d'employeur. Les futurs apprentis peuvent bien entendu proposer leur structure d'apprentissage. La validation du contrat est toujours effectuée par : l'apprenti, l'employeur et le centre de formation.

### La convention de stage

Pendant la formation, sur la base d'une liste d'entreprise fournie, les stagiaires devront trouver un stage. L'équipe de formation est présente pour soutenir et conseiller les stagiaires sur le choix de la structure de stage en fonction des profils et projets individuels.

Véritable acte professionnel, les stagiaires demeurent autonomes dans leur choix de structure en fonction de leur projet. Le centre de formation valide la structure en cohérence avec le diplôme préparé :

1. Le stagiaire fournit les coordonnées de la structure d'alternance et le projet de stage.
2. Après validation, le centre de formation édite la convention de stage.
3. Le candidat signe la convention et la fait signer par le responsable de la structure de stage avant de la retourner au centre de formation.
4. La convention est conservée par le stagiaire, l'organisme de formation et la structure d'alternance. Elle sert de justificatif en cas de contrôle.
5. Le stagiaire signe et fait signer à son tuteur les attestations de présence.
6. Le responsable de la formation effectue un ou plusieurs bilans intermédiaires pédagogiques avec le tuteur et/ou le stagiaire.

## **Modalités d'évaluation en centre**

---

### Espace personnel du stagiaire

Dès l'inscription, chaque stagiaire se voit ouvrir un espace personnel sécurisé sur le site [www.crfck.fr](http://www.crfck.fr)

Le stagiaire y retrouve tous les documents utiles :

- Planning de la formation
- Planning individualisé le cas échéant
- Planning de certification
- Contrat de formation
- Règlement intérieur signé
- Fiche projet de stage
- Feuille d'émargement en entreprise
- Cahier pédagogique décrivant le déroulé de la formation et le contenu détaillé des certifications.
- Evaluations pédagogiques des formateurs

### Evaluations pédagogiques en centre de formation

A l'issue des étapes de formation définies dans le planning et précisées dans le cahier pédagogique, le responsable de la formation évalue les compétences de chaque stagiaire. Dès que l'évaluation pédagogique a été effectuée, le stagiaire peut le consulter en se connectant à son espace personnel sur le site [www.crfck.fr](http://www.crfck.fr)

### Evaluations pédagogiques en entreprise

En amont, au cours et/ou après le stage en entreprise, le responsable de la formation effectue un bilan pédagogique avec le tuteur et/ou le stagiaire.

## La prise en charge de la formation

---

Selon la formation suivie, et la situation personnelle/professionnelle de chaque stagiaire, différentes solutions de financement existent :

- Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
- Plan de formation de l'entreprise
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Aide Individuelle à la Formation Pôle Emploi (AIF)
- Aides Régionales selon les Régions
- Projet de transition Professionnelle (PTP) avec Transition Pro de votre région
- Contrat de Professionnalisation
- Contrat d'Apprentissage
- Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIFPL)
- Financement personnel
- Dispositif SESAME (DRAJES)

L'accès à un financement peut en supplément permettre d'accéder à une rémunération :

- Pôle Emploi : AREF (Allocation Aide au Retour à l'Emploi Formation)
- Région
- Employeur

**Un champ dynamique dans la page d'accueil de la formation vous permet de découvrir les solutions de financement possibles en fonction de votre situation.**

Carine Olry, appuyée par l'équipe administrative, a pour rôle d'accompagner chaque stagiaire dans la recherche d'un financement de formation.



**Carine Olry**

Responsable administrative  
et financière



**Magali Berthe**

Assistance administrative



**Julie Mougin**

Assistance administrative

## Les aides complémentaires

---

Selon leur situation, les stagiaires en formation professionnelle peuvent prétendre à des aides complémentaires, leur permettant de réaliser au mieux leur formation. Les aides peuvent porter sur les logements, les transports, l'achat de matériel technique requis par la formation ou même les besoins de première nécessité.

- **Pôle Emploi du lieu d'inscription**
- **Mission jeunes ou mission locale du lieu de résidence.**
- **CFA Futurosud permet aux personnes effectuant une formation en apprentissage d'accéder à des aides concernant :**
  - Le permis de conduire
  - Le transport
  - L'équipement, le matériel nécessaire en formation
  - La carte d'étudiant des métiers et la carte odysée.

Plus d'informations : <https://www.futurosud.org/je-suis-apprenti/>

- **Ma région sud permet aux stagiaires de la formation professionnelle d'accéder à des aides concernant :**
  - Le logement
  - Le transport
  - La santé
  - Les loisirs

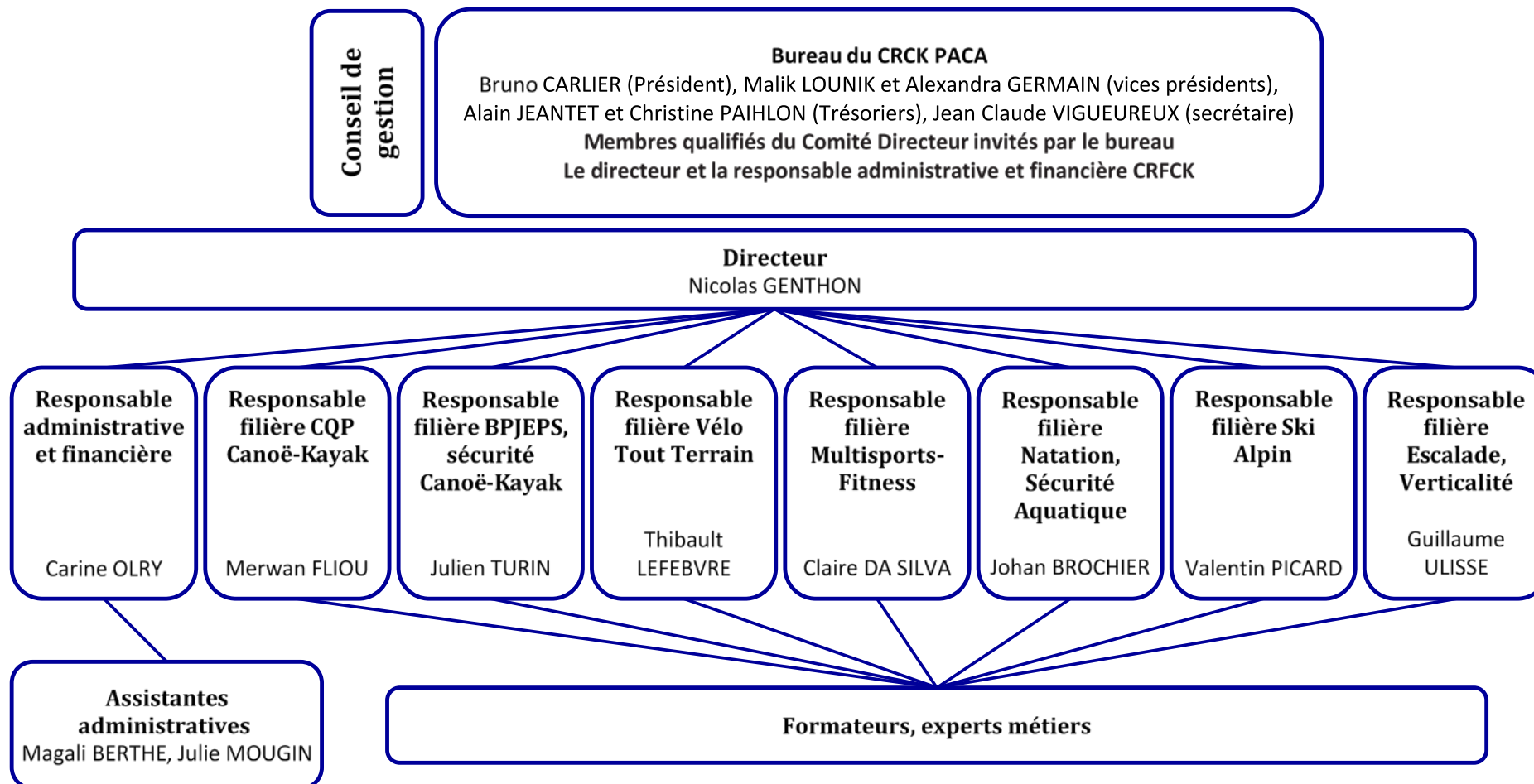
Plus d'informations : <https://www.maregionsud.fr/jeunes>

- **Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport peut débloquer une aide spéciale pour :**
  - Le logement
  - Le transport
  - L'équipement

A son entrée en formation, chaque stagiaire reçoit une information et pourra être reçu en entretien individuel permettant d'étudier son profil, ses besoins et de l'accompagner dans les démarches nécessaires.



## L'organigramme du CRFCK



## L'équipe en photos



**Directeur**  
Nicolas GENTHON

### L'équipe administrative



**Responsable administrative  
et financière**  
Carine OLRY



**Assistante administrative**  
Magali BERTHE



**Assistante administrative**  
Julie MOUGIN

### Les responsables de filière de formation



**Filière CQP Canoë-Kayak**  
Merwan FLIOU



**Filière BPJEPS, sécurité  
Canoë-Kayak**  
Julien TURIN



**Filière Vélo Tout Terrain**  
Thibault LEFEBRE



**Filière Multisports-  
Fitness**  
Claire DA SILVA



**Filière Natation, Sécurité Aquatique**  
Johan BROCHIER



**Filière Ski Alpin**  
Valentin PICARD



**Filière Escalade,  
Verticalité**  
Guillaume ULISSE

Les formateurs, des experts métiers



**Canoë-kayak**

Cyril THEATE



**Canoë-kayak**

Gregory GIRAUD



**Canoë-kayak, VTT,  
multisports**

Olivier BROUMAULT



**VTT, montagne,  
multisports**

Fabien DUPUIS



**Canoë-kayak**

Tristan GUYARD



**Canoë-kayak**

Sébastien GAULT



**Vélo Tout Terrain**

Guillaume BERNARD



**Ski alpin**

Laurie MOUGEL



**Canoë-kayak**

Thomas PASCAL



**Canoë-kayak**

Vincent SOUYRI



**Activités de la forme**

Maud MAZELLA



**Ski alpin**

Antoine MARTOIA



**Canoë-kayak**

Gaël BOUYAUX



**Vélo Tout Terrain**

Jean Baptiste CALAIS



**Natation**

Emmanuelle PAURD

**Mais aussi de  
multiples  
professionnels  
renforts et  
intervenants**

## Les principaux interlocuteurs

---

### L'équipe administrative

- Elle a pour mission d'accompagner les stagiaires pour l'ensemble des tâches relatives au suivi social et/ou financier.
- Elle met en avant les possibilités de logement.
- Elle conseille sur l'ensemble des dispositifs de prise en charge financière existants.
- Elle aide au montage des dossiers de financement de formation et de rémunération.
- Elle suit la mise en œuvre des dossiers de financement et de rémunération.
- Elle fait le lien avec les organismes d'accompagnements et les prescripteurs (mission jeunes, pôle emploi, cap emploi ...).

### La référente handicap : Magali Berthe

- Elle a pour mission l'accueil et l'accompagnement des stagiaires en situation de handicap. Elle est le relais entre le stagiaire, l'équipe formateurs et la direction pour la mise en œuvre des procédures d'accompagnement liées à des besoins spécifiques de la personne.

Après un entretien individuel et sur demande de la personne concernée, elle peut :

- Solliciter un rendez-vous avec le directeur pour effectuer une adaptation de planning de formation en centre de formation et/ou en entreprise.
- Solliciter un rendez-vous avec le directeur pour effectuer une demande d'adaptation d'examens auprès de l'institution en charge du contrôle des examens.
- Accompagner le stagiaire pour une demande d'aide financière destinée à compenser le handicap auprès de l'AGEFIPH

*L'ensemble des démarches réalisées par la référente handicap seront toujours enclenchées en concertation et après accord du bénéficiaire.*

### Le responsable pédagogique

Il est le référent de la formation.

Il construit les contenus de formation en fonction des compétences attendues et des enjeux des examens.

Il anime l'équipe de formateurs autour de ces contenus.

Il régule les contenus mis en œuvre en fonction de la progression du groupe.

Il suit la progression des stagiaires en centre et en entreprise.

Il est le premier interlocuteur en cas de doutes ou de besoins sur des conseils techniques et/ou pédagogiques.

Il fait le lien entre les stagiaires, les formateurs et les tuteurs.



## L'expertise du centre de formation

### Le CRFCK l'histoire d'une passion

Le Centre Régional de Formation de Canoë Kayak (CRFCK), c'est l'histoire d'une passion pour le kayak et les sports d'eau vive partagée par trois personnalités du Canoë Kayak.

1994-95, Jacques ARNAUD (Président du Comité Régional de la Fédération Française de Canoë Kayak), Jean-Louis OLRYS (Conseiller Technique Régional, champion du monde et médaillé olympique) et Didier LAFAY (Directeur de l'École Régionale) eurent le souhait de communiquer cette passion en répondant à un besoin régional : **former les moniteurs pour l'encadrement des nouvelles activités touristiques et sportives liées aux sports d'eau vive.**

En 1996, grâce au partenariat du Conseil Régional et du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative, le CRFCK s'installe à L'Argentière-la-Bessée. Une étroite collaboration avec la municipalité a permis de développer des infrastructures de grande qualité. Situé au cœur d'une nature préservée, riche par sa diversité et ses sites de pratiques de qualité, le CRFCK est rapidement devenu le centre de formation aux métiers de l'eau vive le plus important de France.

Ancré dans son territoire, dans une dynamique au service de l'emploi, le CRFCK ne pouvait se limiter aux formations professionnelles des sports d'eau vive. Soutenu par les élus locaux, par la région sud PACA, mais aussi par l'état, le CRFCK a développé son expertise dans les domaines des activités sportives.

**Aujourd'hui, le CRFCK est un centre de formation professionnel polyvalent aux métiers de l'encadrement sportif.** La filière de formation aux métiers des sports de pagaies reste au cœur du fonctionnement du centre de formation. Cette filière est associée à d'autres filières de formation (escalade, VTT, fitness, multisports, etc....) permettant :

- Aux jeunes et adultes de trouver une solution de diplôme et de formation à proximité de leur lieu de résidence
- Un accroissement de l'expertise professionnelle du centre de formation grâce aux multiples échanges techniques et pédagogiques

Le CRFCK est un véritable acteur économique et social dans la région PACA, il est nationalement reconnu pour la qualité des services qu'il propose. Il propose des formations pluridisciplinaires permettant d'accéder aux emplois d'été comme d'hiver.





## Missions et publics

Améliorer la situation de l'emploi et soutenir les pôles d'activités existants, tel est l'axe fondateur du CRFCK.

Les Hautes-Alpes accueillent annuellement plus de 20 000 000 de nuitées. Cet afflux massif de population est très inégal selon les saisons. Deux pics majeurs d'activités peuvent être observés : le premier en hiver, principalement durant le mois de février (2 500 000 nuitées) et le second en été (9 500 000 nuitées en juillet et août). L'industrie du tourisme, du sport et des loisirs est le premier employeur de notre territoire.

Le territoire nécessite la structuration d'une offre de formation polyvalente permettant de répondre à divers enjeux :

- La nécessité pour les publics locaux de disposer d'un panel de diplômes et de compétences larges leur permettant d'exercer une activité à l'année sur le territoire haut-alpin
- La nécessité pour les publics locaux de ne pas se déplacer à l'extérieur du territoire des Hautes-Alpes pour se former.

**Par la proposition de qualifications et diplômes variés, le CRFCK propose aujourd'hui une offre de formation en direction de publics souhaitant stabiliser leur pluriactivité professionnelle.**

Le CRFCK s'adresse à différents types de publics :

- Jeunes en formation initiale, déscolarisés, en recherche d'un bagage professionnel leur permettant d'exercer une activité dans les domaines du sport et du tourisme.
- Adultes déjà titulaires d'un diplôme professionnel du domaine de la jeunesse et des sports en recherche d'un complément de formation leur permettant de stabiliser leur emploi à l'année dans les Hautes-Alpes, par l'acquisition d'une compétence complémentaire.
- Adultes issus de cursus universitaire STAPS ou autre, cherchant une qualification professionnelle leur permettant d'exercer
- Adultes en reconversion professionnelle, souhaitant exercer un métier correspondant plus largement à leurs attentes de vie



**Partenariat avec une collectivité locale**

*« La volonté de vouloir vivre et travailler au pays imposait que nous ayons ici des viviers de jeunes formés à un certain nombre de métiers et l'idée générale était de faire en sorte que cette commune se positionne sur un créneau important, celui de l'apprentissage des jeunes.*

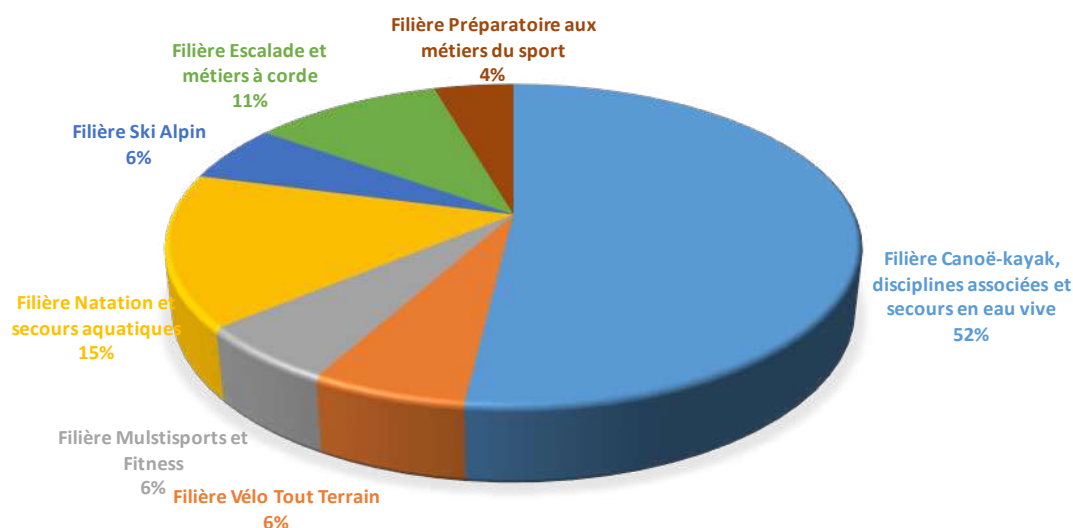
*Dans la région, nous avons beaucoup de secteurs professionnels qui ne trouvaient pas forcément de jeunes formés, et l'idée d'envoyer des jeunes en Centre de formation d'apprentis, c'est-à-dire à la fois en confortant ces entreprises, qui cherchaient quelquefois d'ailleurs un successeur, mais également sur des créneaux, des métiers nouveaux qui étaient des métiers en devenir et n'étaient pas du tout organisés – je pense en particulier à la filière de l'eau vive et des activités de pleine nature – nous a permis de mieux organiser sur un territoire une réponse forte et efficace à ces défis de l'emploi de demain et en particulier celui de la pluriactivité dans les régions alpines. »*

**Joël GIRAUD**, député-maire de l'Argentière-la-Bessée,  
vice-président de la Région PACA en charge du massif alpin

## Domaines d'activités

Le CRFCK accueille plus de **200 stagiaires en formation professionnelle chaque année** et 50 sapeurs-pompiers venant se recycler et se former. Le CRFCK est organisé en 6 filières de formation :

- Filière de formation aux métiers de l'encadrement du **Canoë-kayak et des sports de pagaie en eau calme, en eau vive et en mer**
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement du **Vélo Tout Terrain**
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement des **activités multisports et du fitness**
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement de la **natation et aux métiers de la sécurité aquatique**
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement du **ski alpin**
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement des activités de **l'escalade et de la verticalité**.



## Stagiaires accueillis en formation professionnelle

*(Total année 2023 : 293)*



## Réseaux et partenariats

### Partenariat publics



Les collectivités territoriales et l'état sont des partenaires essentiels du centre de formation par le biais d'un soutien technique, financier, humain et réglementaire.



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Les partenariats avec les structures du ministère de l'éducation nationale permettent les mutualisations pédagogiques et techniques, mises en situation et développement de projets.

### Valorisation et développement des formations aux sports de pagaies



CREPS  
Auvergne-Rhône-Alpes



Au-delà de sa mission habituelle de développement et de valorisation des sports de pagaies à l'échelle régionale, le CRFCK est conventionné avec la FFCK, la WRF, le syndicat professionnel et les structures de formation du ministère jeunesse et sport. Ces partenariats permettent :

- ✗ De participer aux coordinations nationales et internationales
- ✗ De participer aux évolutions réglementaires concernant les sports de pagaies
- ✗ De développer et de mettre en œuvre des formations sur le territoire
- ✗ De mettre en œuvre des formations en haute rivière, en environnement spécifique
- ✗ De participer à l'organisation d'un examen national kayak sur le territoire
- ✗ D'accueillir des formations nationales et/ou internationales sur le territoire

### Région sud et financement de la formation professionnelle



**Le Greta**  
Formation | Accompagnement



Le CRFCK est mandataire pour la mise en œuvre des financements région sud, formation professionnelle, pour 6 organismes de formations des Hautes-Alpes et Alpes de Haute Provence. A ce titre, il représente les organismes en question auprès de la région sud.



Le CRFCK travail en lien direct avec les structures d'accompagnement pour l'accès, le suivi en cours et post-formations des jeunes, des demandeurs d'emploi, des publics en situation de handicap et des personnes bénéficiant d'un suivi social renforcé.

### Mise en œuvre et valorisation de l'apprentissage



Le CRFCK, avec 22 autres organismes de formation, est antenne du CFA Futurosud, permettant le développement et la mise en œuvre des formations professionnelles par l'apprentissage.

### Actions pour la sécurité et le secours en milieux aquatiques



Le CRFCK est affilié à la FNMNS en tant que Centre Départemental de Formation (CDF) dans les Hautes-Alpes pour la mise en œuvre d'actions de formations au secourisme et de sécurité sauvetage dans les métiers de la natation.

### Valorisation et développement des formations du VTT



**CREPS**  
Auvergne-Rhône-Alpes

Le CRFCK participe à la coordination nationale des formations professionnelles du VTT permettant :

- × L'organisation d'un test national d'entrée en formation DEJEPS VTT
- × La mutualisation d'examens avec les autres centres de formation
- × Des mutualisations pédagogiques avec l'UCPA

### Insertion des jeunes vers les métiers du sport



Le CRFCK, l'IMSAT à Toulon et Prépa sport à Aix en Provence se sont unis, sous le chapeau du CFA Futurosud, pour créer une formation préparatoire aux métiers du sport. Directement financée par la caisse des dépôts, cette formation vise à faciliter l'accès des jeunes peu à pas diplômés à une formation professionnelle dans le sport ou l'animation.





Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Le CRFCK pilote un consortium d'organismes de formation pour développer et mettre en œuvre des échanges européens au sein des formations professionnelles. Ce programme financé par l'Europe et soutenu par la DRAJES PACA permet l'organisation de mobilités européennes pour les professionnels et les stagiaires en formation.

### Aide au développement de la formation en Polynésie Française

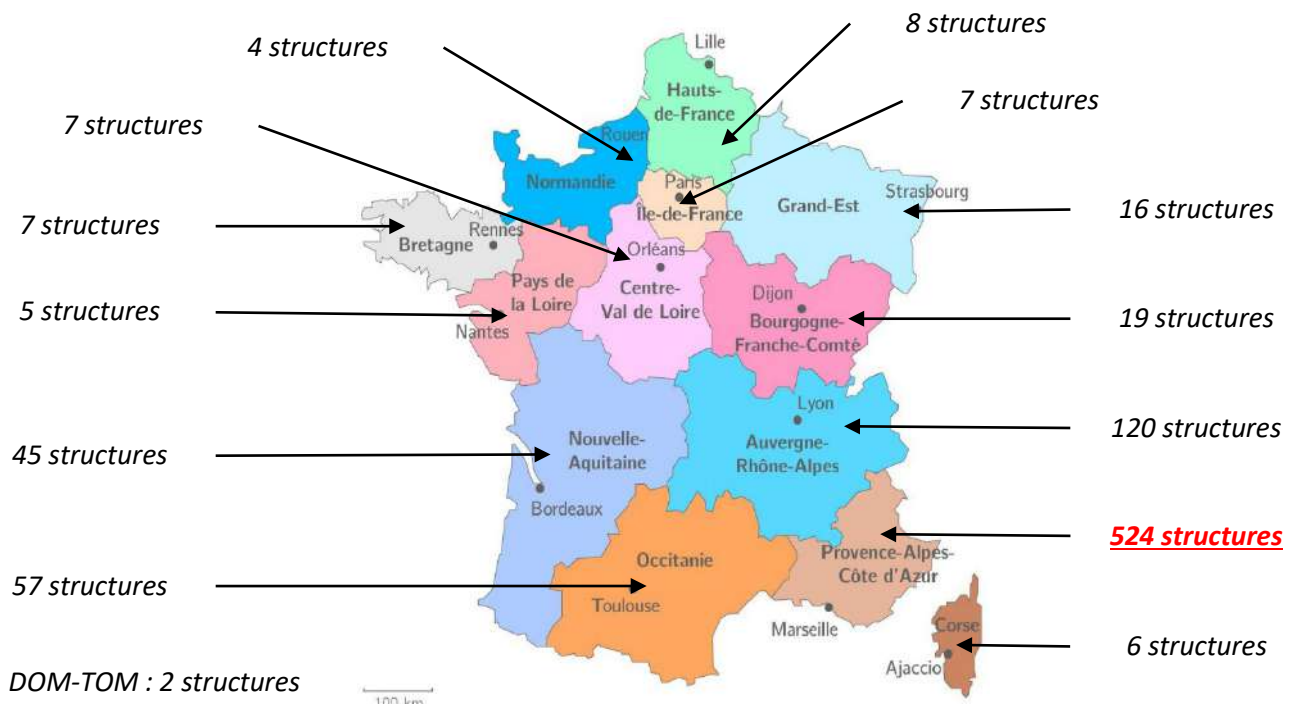
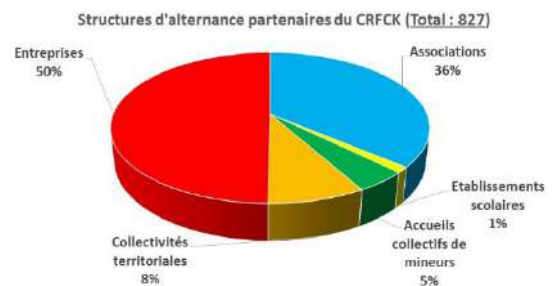


Les équipes techniques du CRFCK accompagnent l'institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie Française pour la création, le développement et la mise en œuvre des diplômes d'accompagnateur polynésien de pleine nature.

### Réseau d'entreprise et d'accueils des stagiaires

Le CRFCK avec plus de 25 ans d'expérience a signé des conventions de stage (ou d'alternance) avec **827 structures privées et publiques** permettant des mises en application professionnelles.

Ces structures couvrent le territoire national, avec une dominante pour les régions Provence Alpes Côte d'Azur et auvergne Rhône-Alpes, et représentent l'ensemble des employeurs du mouvement sportif : **associations, établissements scolaires, accueils collectifs de mineurs, collectivités territoriales et entreprises.**





## **Les installations et sites de pratique**

Le centre de formation dispose en gestion directe ou par le biais de partenariats de plusieurs sites et lieux de formation afin de répondre aux besoins et caractéristiques spécifiques des différentes formations.

### Les espaces pédagogiques et techniques du CRFCK

Le site de l'Argentière s'est doté d'un équipement performant qui est l'un des plus abouti et performant de France. Il est le fruit d'un travail d'équipe des dirigeants bénévoles du Comité Régional de Canoë kayak PACA et des salariés qui ont, au cours de ses 30 dernières années travaillés pour ce résultat.

Des installations performantes :

- 1993 Création du stade d'eau vive et de son plan d'eau
- 1996 Inauguration du CRFCK
- 2000 Construction de locaux techniques jouxtant le plan d'eau
- 2006 Inauguration du bâtiment course situé en aval du stade d'eau vive
- 2011 Valorisation des sites et de l'esplanade du complexe sportif
- 2015 Création de l'espace « Force et Forme » Jean Louis OLRY

### Le centre de formation

Ce bâtiment est le centre principal du CRFCK



**Un espace d'accueil**



Le bureau d'accueil et du **suivi administratif** des stagiaires, et les bureaux de la direction

**Un espace informatique**



**5 salles de formation**



*L'espace Force et Forme « J- Louis OLRY »*

Inauguré à l'occasion des championnats de France de Canoë Kayak, cet ensemble technique et pédagogique est une étape structurante et nécessaire pour élever la qualité et la performance pour toutes nos formations de « moniteur entraîneur ».



**L'espace force** comprend une douzaine de machines. Ces appareils sont destinés à former les futurs moniteurs/entraîneurs, et de mieux les préparer sur le plan athlétique.

**L'espace « Forme »** où sont dispensés les cours de remise en forme, stretching, danses, fitness, est équipé d'un nombre important de petits accessoires





## Locaux technique du plan d'eau

Au bord du plan d'eau, un bâtiment géré par le Comité Régional Canoë Kayak comprend des espaces pour le **matériel technique** :

- Du CRFCK
- Du Club de Canoë kayak « C.C.K.E »
- De la classe sportive du collège.



Le CRFCK dispose de **6 box** qui comportent les différents matériels et espaces de rangement mis à disposition des formation canoë-kayak et disciplines associées.



## Le stade d'eau vive

Un espace pédagogique d'excellence, une salle de classe en « plein air » de niveau international.

## Les locaux « courses »

Ce bâtiment en structure bois a été construit à l'occasion des championnats d'Europe de canoë Kayak organisés en 2006. Il est utilisé pour la formation et l'organisation des courses et d'évènements d'ampleur régionale à internationale.



## Les véhicules

Le CRFCK dispose d'un parc de véhicules composé à ce jour de 4 mini bus 9 places. Ainsi que 5 remorques « kayak », une remorque « raft » et une remorque « VTT ».



## Les espaces des partenaires du CRFCK

### Le complexe sportif du quartz

#### Piscine du pays des écrins

La piscine du Pays de Écrins située en face du centre du CRFCK, possède un bassin intérieur 25 mètres permettant de nous accueillir toute l'année



#### Terrain de foot

Le terrain de foot permet aux futurs moniteurs de pratiquer des activités de sports collectifs en extérieur. Il dispose d'un sol en stabilisé/cendrée sur une surface de 6000m<sup>2</sup>.

#### Terrain de tennis

Les terrains de tennis permettent aux futurs moniteurs de pratiquer et d'encadrer des activités et jeux sportifs.



#### Gymnase du quartz

Ce gymnase est de type salle multisports, il dispose d'un sol en Béton. La surface d'évolution est de 861.00m<sup>2</sup>.

#### Salle d'escalade

Elle dispose d'un mur de 8 mètres de hauteur avec des voies sur 10 mètres de long ainsi que de deux grottes de bloc permettant aux stagiaires de pratiquer et s'entraîner peu importe les conditions météorologiques



#### Dojo

Cet espace adjacent au centre est une salle munis de tatamis permettant des activités de types relaxation, sports d'oppositions ou encore cours collectif sur une surface de 135m<sup>2</sup>.



### Le gymnase du collège

Le gymnase du collège de l'Argentière-la-Bessée est mis à notre disposition pour la pratique et l'encadrement des écoles par nos stagiaires, avec ses dimensions de 31 mètres sur 21 il permet la pratique d'une multitude d'activités allant des sports collectifs à la gymnastique.



### Le Yatch club de Toulon

Un site technique performant, situé en bord de mer sur la commune de Toulon. Une base nautique importante, associant la voile et le kayak, permettant la pratique du kayak de mer, du surfski, du SUP et de la VAA.

### La station de ski puy saint Vincent

La station de Puy Saint Vincent dispose de plus de 75 km de pistes et nous donne accès à un **stade d'entraînement privatisé** et sécurisé toute la saison hivernale.



### Le parc aventure : « Forêt sensation »

Situé sur la commune de Puy Saint Vincent, le parc s'étend sur 3 hectares.

Les 12 parcours s'échelonnent verticalement sur plusieurs hauteurs et jusqu'à 30 mètres.

### Le centre aquatique de Serre-Ponçon

Situé à Embrun, comportant un bassin de 25 mètres et une zone aqualudique, il nous permet d'aborder les thématiques de l'aquagym et d'organiser des sessions de formation au cœur du département.



### Le centre aquatique les eaux chaudes

Géré par l'UCPA et situé à Dignes les bains, le centre aquatique comportant un bassin de 25 mètres et une zone aqualudique, nous permet d'organiser des formations sur le territoire des Alpes de Haute Provence.



## Les contacts utiles

---

### CRFCK

Accueil CRFCK : 04 92 23 12 92 – [contact@crfck.com](mailto:contact@crfck.com)

### Missions locales

L'Argentière la Bessée 04 92 23 12 12

Briançon 0486 73 80 19

Embrun 04 92 43 48 09

Gap 04 92 53 00 00

### Logement

Logis des Jeunes des Ecrins : 04 92 24 26 50

Camping des écrins : 04 92 23 03 38

Gite le moulin papillon : 04 92 21 85 14

### Pôle Emploi

Briançon 09 72 72 39 49

Gap 09 72 72 39 49

### Espace France service

L'Argentière-la-Bessée 04 92 23 06 21

Briançon 04 92 45 45 85

Embrun 04 92 22 27 60

### Autres services :

Mairie de l'argentière la Bessée 04 92 23 10 03

Communauté de commune du pays des écrins 04 92 23 11 17

Office du tourisme : 04 92 23 03 11

Maison des solidarités : 04 92 23 05 77

### Santé

#### Médecins :

NERE Alain et MARTIN Karine 04 92 53 31 97

#### Kinésithérapeutes et ostéopathes

DUPRE Carole, ALRAN Jean-Luc et AUFFRET Robin 04 92 23 00 00

LOUMAYE Florent 04 92 50 00 23

MASSARD Fabienne 06.79.93.99.97

GABRIEL Marie 06.61.21.59.77

RIPPERT Isabelle, RANCON Maxime, BOURDIOL Thomas, HEUTTE Marion 04 92 23 04 38

MARTIN Hervé 04 92 43 40 01

### Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) - Hautes-Alpes

Téléphone 04 92 56 57 57

Site EAPS, Portail de déclaration des éducateurs sportifs :

<https://eaps.sports.gouv.fr/>